



**N°30** décembre 2019 « *Les moulins sont modernes de tradition...* »

*Des informations à relayer auprès de vos adhérents et sympathisants !*



### **LES SEPTIÈMES RENCONTRES DE LA FDMF, le 21 ET 22 NOVEMBRE 2019**

Dans la suite logique du travail cohérent et déterminé que nous réalisons depuis plusieurs années, les Septièmes Rencontres de la FDMF se sont révélées d'une grande richesse, par la qualité des intervenants et les thèmes de réflexion abordés. Des pistes novatrices ont émergé et devraient permettre d'orienter efficacement nos actions.

Signalons, tout d'abord, notre satisfaction d'avoir accueilli 58 participants à une période et en un lieu qui demandaient à chacun beaucoup d'engagement personnel pour être présent.

Satisfaction aussi de voir que les intervenants que nous avons sollicités ont répondu à notre appel (propriétaires de moulins, présidents d'associations de moulins des quatre coins de la France, experts, responsables au sein du Comité National de l'Eau (CNE), représentante du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), partenaires (ARF, Moleriae), le monde de l'entreprise, et bien évidemment les membres du CA de la FDMF. Trois sujets étaient au programme, et il convient de rendre compte des échanges constructifs qui ont émergé.

#### **L'Europe des Moulins.**

Depuis plusieurs années, la FDMF défend l'idée que l'universalité des moulins nous oblige à aborder la problématique des moulins sous l'angle de l'Europe. Lorsque nous avons initié les Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier, le troisième week-end de mai, nous étions dans le vrai. Lors des Rencontres, quatre pays étaient présents, en la personne des présidents des fédérations respectives : l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Portugal. L'Irlande, la Belgique et la Roumanie, excusées, sont dans la même logique. Ces amis européens nous ont présenté leurs fédérations et leurs chantiers, en exprimant le désir de projets communs. Ce furent des moments de découvertes captivants et les échanges ont montré combien nous étions en convergence sur l'analyse des situations et les projets à mener ensemble. Déjà deux projets sont sur les rails, concernant conjointement les moulins à vent et les moulins à eau ! D'autre part, la présentation des activités de l'Association européenne Moleriae a complété ce tour d'Europe des moulins et du patrimoine meulier. D'aucuns diront que les meules sont au cœur des moulins !

#### **Les moulins acteurs de la biodiversité.**

Souvent présentés comme des obstacles, il fut intéressant de constater que les moulins pouvaient être considérés comme des sentinelles environnementales qui protègent la biodiversité et qui existent de manière spécifique dans leur environnement, témoignant ainsi de l'existence d'un biotope<sup>i</sup> particulier. Deux moments forts dans ces rencontres, avec le témoignage de deux de nos adhérentes.

Martine Boyer, propriétaire du Moulin de Bonne, sur la rivière de la Dronne en Dordogne, a brillamment présenté les investigations qu'elle a pu mener avec une association d'experts de la flore et de la faune (botanistes et naturalistes) du moulin. Photos, tableaux de relevés, commentaires... captivant ! De quoi argumenter si, d'aventure, certains projets d'aménagements ne prenaient pas en compte cette dimension environnementale et scientifique.

Cette approche scientifique et participative pourrait intéresser un grand nombre de nos adhérents. L'Association Amis des Moulins de Nouvelle-Aquitaine, par l'intermédiaire de sa présidente, envisage de s'engager dans cette perspective qui pourrait aussi intéresser la région Nouvelle-Aquitaine. À suivre...

Alexandra Samper, membre du Conseil d'Administration de la FDMF et propriétaire du Moulin d'Edmond dans le Puy-de-Dôme, nous a présenté la mise en pratique d'une démarche militante écologiste, sur le site du moulin, prouvant avec pragmatisme que le moulin pouvait être un refuge pour la nature, et les



dispositifs qu'elle a mis en place avec l'Association du Moulin, au service de la biodiversité, ont captivé l'auditoire. Les moulins, vitrines écologistes, une belle piste pour leur promotion.

**Restauration de la Continuité écologique et nouveau plan d'actions.** Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de ce nouveau plan d'actions, la FDMF voulait s'assurer d'un état des lieux objectif pour en rendre compte au ministère de la Continuité écologique et solidaire, sachant que sur le terrain, la situation ne semble pas s'améliorer, concernant les moulins à eau. Au-delà des slogans, des invectives et de la démagogie qui se répandent parfois, ici ou là, hors de notre Fédération, il était important d'interroger nos adhérents pour avoir une vision claire de la réalité du terrain. Nous avons élaboré un questionnaire-retour d'expériences auquel 140 propriétaires de moulins à eau ont répondu dans un délai de temps assez court. C'est une très bonne surprise, car en termes de statistique, cette cohorte est suffisamment représentative. Notre secrétaire, Lionel Barré, a ainsi présenté la synthèse de ces réponses sous l'œil attentif de Mme Coantic, de la DEB, et M. Miqueu, du Comité National de l'Eau. Une occasion rare d'informer ces instances de la mise en œuvre sur le terrain. Les échanges furent sereins et à la hauteur des enjeux. Une soirée réservée à l'écoute des propriétaires de moulins sur la situation de leur moulin permit à chacun de relater les problèmes rencontrés et parfois les solutions envisagées. Le représentant du CNE était le « grand témoin » de cette séquence. Promesse est faite que ces témoignages seraient pris en considération. Il fut constaté, à l'évidence, que l'absence de concertation, les dysfonctionnements dans l'instruction administrative des dossiers, l'accompagnement financier inadapté mettaient en péril le devenir de ce plan d'action, alors que nous montrons notre volonté de participer à la réussite de sa mise en œuvre. La FDMF a fait plusieurs propositions, telles que la mise en place d'espaces de médiation au niveau départemental et d'un espace de co-construction et de médiation au niveau national. Nous avons été informés que les Fédérations seraient sollicitées pour un bilan de ce plan, en début d'année, sous l'égide du Comité National de l'Eau.

### **ACTIONS EN COURS ET ENGAGEMENTS.**

**Proposition de loi n°2095 : "Préserver les moulins hydrauliques de la destruction et favoriser leur réhabilitation pour produire de l'électricité verte".** Cette proposition de loi, initiée par la FDMF avec le concours de l'Association des Moulins d'Île-de-France, sera prochainement étudiée en séance parlementaire. Ce projet peut être téléchargé sur le site de la FDMF. D'autres propositions de loi allant dans le sens de la reconnaissance des moulins ont été déposées. **La FDMF contactera les députés porteurs de ces projets et d'appartenances politiques diverses afin qu'un seul projet de loi émerge.**

**Retours d'expériences :** le questionnaire-enquête, lancé auprès de nos adhérents concernés par la restauration de la continuité écologique afin de faire remonter les difficultés ou les solutions envisagées, a été fort bien accueilli. Ces réponses "anonymées" nous ont permis de présenter une synthèse lors des Rencontres Nationales de la FDMF à Niort les 21 et 22 novembre, en présence de représentants du Ministère et du Comité National de l'Eau (CNE). Nous savons déjà que les pistes que ces réponses ont suggérées auront des suites lors des futures rencontres de concertation au niveau national.

**Décret n°2019-827 du 3 août 2019 - Recours de la FDMF :** La Fédération ayant été sollicitée par notre partenaire France-Hydro-Electricité (FHE) pour déposer un recours contre ce décret, le Bureau National a répondu favorablement à cet engagement qui regroupe plusieurs organismes (FHE, FFAM entre autres et la FDMF).

**Relations FDMF-FFAM :** à la suite d'interrogations d'adhérents, nous rappelons que le CA de la FDMF s'est prononcé officiellement et à l'unanimité pour étudier les conditions techniques d'un rapprochement et mettre en place des actions élaborées en commun. Nous attendons désormais l'engagement officiel de la FFAM montrant cette même volonté pour aller plus avant dans cette démarche de rapprochement souhaitée par la FDMF.

### **CONSEIL d'ADMINISTRATION des 22 et 23 novembre 2019**

#### **Bilan des Septièmes Rencontres de la FDMF**

Décisions :

- Faire un dossier numérique contenant tous les diaporamas présentés. Préparer la synthèse du questionnaire (L. Barré), écrire un résumé des séances (C. Péron).
- Donner une suite aux relations avec les pays européens présents
- Demander à W. Pfeiffer (Pays-Bas) d'intégrer la France dans le projet VIA MOLINA
- Participer à la rencontre nationale en juin aux Pays Bas.
- Inviter ces pays au Forum des Moulins Producteurs en 2020
- Créer une liste de diffusion des 5 pays et envoyer copie à chaque participant européen.
- Les pays présents sont favorables à l'idée de participer au Mai Européen des Moulins (Printemps Européen des Moulins ?) et à élargir l'offre de participation.
- Demander l'accord de ces pays pour mettre sur notre affiche les logos des associations Italie, UK, Hollande, Portugal, Belgique, Roumanie.



La piste pour la réalisation d'un projet européen autour des moulins pourrait être orientée « formation » pour demander des subventions européennes et trouver un programme européen adapté. Dans l'immédiat, il paraît cependant réaliste de concentrer notre engagement dans le projet de « Plan de Formation à la conduite de moulin » au niveau national.

**L'EXPOSITION « Moulins à vent »** présentée par D. Charpentier, qui la réalise aidée de D. Mazouin et E. Schriever, sera validée au prochain CA, en février, pour financement et impression. Elle sera ainsi visible au Congrès 2020.

**PRÉPARATION DU CONGRÈS/FORUM 2020** : Encart du programme dans le MDM 71 de janvier 2020 avec la fiche d'inscription. Le contact avec les exposants est assuré par PROSCITEC et la FDMF.

Tables rondes – Conférences : les thèmes retenus : énergie verte, biodiversité, patrimoine (restauration – patrimoine industriel), continuité écologique, produits de la meule

**SUITE DU CONGRÈS 2019 en Ardèche** : Le conseil décide de financer le dépliant de l'association Ardèche Drôme. L'infographiste de la FDMF a réalisé la maquette. Le sérieux et la qualité de l'association accueillant le Congrès se voit ainsi récompensée.

#### **CHANTIERS EN COURS :**

➤ **PHOTOTHÈQUE** : Pascal Cazenave (membre associé du CA), sollicité pour ce chantier, a présenté l'avancement du projet. On peut considérer après échanges et ajustements que le projet est maintenant finalisé. Il est décidé d'acheter deux disques durs externes pour la sauvegarde. Une information reste à faire auprès des adhérents.

➤ **FORMATION « CONDUITE DU MOULIN » :**

Compte-rendu est fait de la rencontre avec Claude BELOT, maire de Jonzac, ville que nous proposons comme centre d'accueil de la formation. Monsieur BELOT donne son accord de principe pour que la FDMF utilise le Moulin du Cluzelet comme support de stage, et Mme Aline ALBALAT, la meunière, compte-tenu de ses compétences, comme formatrice sur le site de JONZAC. Nous devons définir une convention pour établir les conditions de cette coopération. Un support écrit du contenu de la formation a été réalisé. Les différences entre conduite d'un moulin tour et conduite d'un moulin pivot imposent de créer deux programmes indépendants et deux lieux de formation. Le programme actuel sera soumis aux trois experts (E. Schriever, Aline Albalat et J. Menaud) pour l'établissement des deux supports pédagogiques. L. Barré assure la coordination de ce chantier.

➤ **COLLECTION Alain MAZEAU** : afin d'accompagner Alain Mazeau dans la pérennisation de la collection ethnographique et archéologique du Musée du Moulin de La Pauze, le Conseil d'Administration décide d'entreprendre des démarches afin d'aider A. Mazeau à trouver la solution adéquate.

➤ **ARCHIVAGE « Fonds d'archives CHARPENTIER »** : proposition d'organiser un évènement médiatique avec les élus, le fonds étant considérable. (la date du vendredi soir précédent les Journées Européennes des Moulins est proposée.)

➤ **SITE FDMF** : La refonte a été décidée lors du dernier CA. Un devis a été adopté après étude de l'étalement du financement en fonction de versement de la subvention « Leader » attendue avant la fin de l'année.

➤ **AFFICHE « JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS 2020 »** : choix d'une affiche à partir de 3 propositions de l'infographiste. Une nouvelle organisation de la communication est à l'étude pour 2021. L'infographiste participera au prochain CA pour nous présenter le projet. Cette nouvelle formule résulte de la formation reçue par le CA concernant la Communication et un travail d'analyse mené par Raph Pucci (Studio CreaV), Véronique Vienne (experte en Communication), Dominique Charpentier (Vice-Présidente FDMF en charge de la Communication)

➤ **RAPPROCHEMENT FFAM FDMF** : Accord de principe pour continuer le rapprochement entre les deux fédérations. Attente toujours de l'accord officiel de la FFAM dans cette voie. Le CA demande qu'un protocole précisant la démarche envisagée soit écrit et voté par les CA respectifs

➤ **Colloque Moulins des Caraïbes** : accord pour parrainage et soutien du Colloque « Moulins des Caraïbes » organisé par l'ASVP de Marie Galante (Guadeloupe) adhérente à la FDMF, en janvier 2020.

Pour le Conseil d'Administration,  
**Alain Eyquem, Président**

**Fédération Des Moulins de France**

304 rue Pelleport - 33800 Bordeaux

Tél. 06 10 53 17 51

Mail : [contact@fdmf.fr](mailto:contact@fdmf.fr)

Site internet : [www.fdmf.fr](http://www.fdmf.fr)